

**Date :** 15 novembre 2024

**Lieu :** Ecole de La Ferrière-en-Parthenay

## Service communication

Jérôme Chaussoneaux / Tél : 05 49 71 08 80

## INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

**Elus :** Philippe Albert, vice-président en charge du scolaire

**Service :** Vanessa Aumonier, directrice du service des affaires scolaires

## NOTE DE PRESSE

# Les écoliers de Parthenay-Gâtine apprennent à rouler à vélo

Depuis la rentrée 2024, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine porte le dispositif national « Savoir rouler à vélo » sur le territoire communautaire. **Objectif : que l'ensemble des écoliers des écoles publiques de Parthenay-Gâtine sachent rouler à vélo avant l'entrée au collège d'ici trois ans.**

## « Savoir rouler à vélo » : offrir la possibilité aux enfants du territoire de circuler à vélo en toute sécurité

Le dispositif « Savoir rouler à vélo » est un programme d'apprentissage pour que les enfants découvrent, expérimentent et apprennent à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens. Il s'agit d'un savoir sportif fondamental.

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » apprend aux enfants les bons automatismes pour circuler à vélo, en autonomie et en sécurité et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge. Intégrer le vélo dans les habitudes de déplacement des enfants contribue à les engager dans un mode de vie vertueux.

Pour la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le programme « Savoir rouler à vélo » présente de nombreux intérêts :

- Il offre la possibilité d'une circulation en vélo en toute sécurité aux enfants
- Il contribue à la formation du citoyen de demain : prise d'autonomie, acteur de la transition écologique
- Il permet de lutter contre la sédentarité : un outil simple et efficace de préservation de la santé en encourageant une pratique d'activité physique régulière pour tous
- Il permet de se déplacer à moindre coût : le vélo est un facteur d'égalité des chances dans les territoires

- Il s'inscrit dans la politique de Parthenay-Gâtine pour prendre en compte les enjeux du développement durable et de la transition écologique.

## Les modalités sur le territoire de Parthenay-Gâtine

Le SRAV est un programme d'apprentissage proposé aux enfants d'élémentaire. Sur le territoire communautaire, tous les enfants des écoles élémentaires publiques sont ciblés, et plus particulièrement les classes de CM1-CM2.

L'objectif est de former 100 % des élèves d'ici trois ans.

C'est une formation encadrée de 10 heures minimum réparties en 3 étapes :

- Bloc 1 : savoir pédaler
- Bloc 2 : savoir circuler
- Bloc 3 : Savoir rouler

Cette formation permet notamment à l'enfant :

- D'être autonome en vélo
- De pratiquer quotidiennement une activité physique
- De s'approprier les règles régissant les comportements individuels et collectifs sur l'espace routier.

Une attestation est délivrée par l'intervenant à chaque enfant.

Selon les besoins des écoles et les niveaux des enfants, le programme de formation est adapté (ensemble de la formation ou bloc 2 et 2).

Pour l'année scolaire 2024/2025, 290 élèves vont être formés dans 14 écoles. La première formation a eu lieu à l'école de la Ferrière-en-Parthenay.

D'autres enfants seront formés les deux prochaines années.

## Un projet partenarial

Le projet est piloté par le service des affaires scolaires, avec le soutien du service des sports.

Pour mettre en œuvre le projet dans les écoles, la Communauté de communes travaille en collaboration étroite avec :

- L'Education Nationale et notamment les enseignants qui mettent en place le projet dans l'établissement
- L'USEP qui assure le suivi du programme SRAV et prête du matériel aux écoles

*20900 € pour l'année 2024-2025 avec subvention génération vélo pour 50 % du montant total.*

## Écoles concernées par le programme 2024-2025

- La Ferrière-en-Parthenay
- Le Tallud
- Parthenay (Jules-Ferry, Gutenberg, Jacques-Prévert)
- Saint-Aubin-le-Cloud

- Secondigny
- Azay-sur-Thouet
- Fénerly
- Reffannes
- La Peyratte